



**COMMISSAIRE  
À L'ÉTHIQUE ET À  
LA DÉONTOLOGIE**

**DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ**

**Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie**

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

**Identification du membre de l'Assemblée nationale**

Nom :	François Bonnardel
Circonscription :	Granby

**Déclaration au commissaire**

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,  
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	19 janvier 2019
Nom du donateur :	Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Location d'une motoneige, essence pour la randonnée et repas du dîner au restaurant
Circonstances de la réception :	Invitation au ministre des Transports à participer à une randonnée de motoneige dans le cadre de la Semaine internationale de la sécurité à motoneige, organisée par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)

<b>Date de la déclaration</b>	19 mars 2019
-------------------------------	--------------